

Witold Konstanty Pietrzak

Université de Łódź

 <https://orcid.org/0000-0003-0712-9184>

witold.pietrzak@uni.lodz.pl

La jalousie dans *Les Diversitez* de Jean-Pierre Camus

Jealousy in Jean-Pierre Camus's *Les Diversitez*

Abstract: Literary career of Jean-Pierre Camus started with his admiration for Montaigne's *Essais* which became the pattern of his first work, *Les Diversitez*. The tome IX of this rich collection of various forms concerns passions of the soul and scholars are unanimous in considering it as the foundation of his religious teaching, both by word and by writing. Contrary to medical and moral thought in force at the threshold of modernity, the bishop of Belley believes passions are neutral, neither good nor bad, and acquire their meaning by the use man makes of them. This is in particular the case of jealousy which the writer understands as an effect of love. Yet in his treaty of passions the author describes on just several pages only the jealousy of God and for more details he refers the reader to two other places of *Les Diversitez* where, he says, he has already raised the issue of this feeling. In fact, a chapter of the tome II and a letter of the tome VIII deal with the problem of human jealousy. This paper first shows different discursive forms that Camus uses to analyze jealousy. Then it focuses on the author's definition of jealousy, 'desire for exclusive possession of the loved object', and on its effects – often tragical, always painful – in the daily life of spouses. Finally, it appears that the author's taste for dichotomous presentation of passions leads him to childish images of jealous God and implicitly to an unacceptable hypothesis of jealousy of the creature in front of a supposedly unfaithful God.

87

Keywords: Passions of the soul, jealousy, Jean-Pierre Camus, *Les Diversitez*

Selon la lexicographie moderne, la jalousie se définit de diverses façons parmi lesquelles elle peut signifier tantôt « désir de possession exclusive de l'autre », tantôt, dans la relation amoureuse, « irritation et chagrin éprouvés par crainte ou certitude de l'infidélité de l'être aimé »¹. Ces deux acceptions renvoient à l'idée qu'on s'en faisait aux époques anciennes, à une différence

¹ TLFi, entrée jalousie.

près : la jalousie était alors considérée comme une passion de l'âme, c'est-à-dire, en termes modernes, comme une maladie psychique². Cette acception est caractéristique de la médecine ancienne, à partir de Galien, et de la philosophie stoïque, toutes deux étant fort en vigueur aux temps modernes. Elles supposent qu'en tant qu'états pathologiques les passions, dont le nombre varie d'un penseur à l'autre, sont susceptibles de subir un traitement professionnel. Mais il existe aussi une autre école qui présume que les passions sont neutres de par leur nature et n'acquièrent leur sens qu'en acte, c'est-à-dire par la pratique qu'on en fait³ : c'est le point de vue d'Aristote, repris par Thomas d'Aquin et adopté plus tard par Jean-Pierre Camus. Tout en prétendant être le premier à soulever ce problème en langue vernaculaire⁴, celui-ci y consacre le tome IX de ses *Diversitez*. Il y distingue onze passions de l'âme⁵ dont la première, la plus importante, amour, génère la jalousie. C'est cet affect précisément tel qu'il l'envisage que je me propose de considérer dans le présent article. Après quelques remarques sur les formes que prend la réflexion camusienne, je vais examiner ce qu'est la jalousie chez lui et l'influence qu'elle exerce sur notre vécu. Comment vit-on la jalousie ? Peut-on y survivre ? Mais Camus est un homme d'Église : est-ce qu'en raison de son statut social la jalousie se trouve investie d'un message particulier ?

1. Questions de forme

Œuvre maîtresse de la première période de la création de Camus, profondément inspirée par les *Essais* de Montaigne⁶, *Les Diversitez* ne cessent de frapper le lecteur moderne par leur richesse thématique aussi bien que

² J.-P. Camus, [*Les*] *Diversitez*, T. IX, Liv. XXXI, Paris, Claude Chappelet, 1614 ; J.-P. Camus, *Traité des passions de l'ame*, éd. crit. M. Vernet et É. Vignon, Paris, Classiques Garnier, 2014, Introduction, p. 10-14. Toutes les références ultérieures à cette édition dans le corps du texte : *Traité* suivi du numéro de page.

³ *Ibid.*, p. 17-20.

⁴ *Ibid.*, « Au Lecteur », p. 59 : « Je n'ay rencontré aucun Auteurs de ceux qui escriuent és langues vulgaires, qui aye manié ce sujet ». Dans un sens Camus a raison : en tant que traité autonome faisant l'objet d'une publication à part et rédigé en langue vernaculaire son œuvre est pionnière. Mais les médecins au seuil de la modernité ont souvent incorporé la problématique des passions de l'âme dans leurs régimes de santé (*regimina sanitatis*), genre connu depuis l'Antiquité et devenu presque canonique avec le manuel de l'école de Salerne du XII^e siècle ; voir la mise au point récente, P. Jacquelot, *L'Art de vivre longuement sous le nom de Médée*, éd. crit. M. Koźluk, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 15-61.

⁵ Amour, haine, désir, abomination, joie, tristesse, espoir, désespoir, hardiesse, crainte et colère ; J.-P. Camus, *Traité des passions de l'ame...*, Introduction, p. 19.

⁶ Sylvie Robic-de Baecque (*Le Salut par l'excès. Jean-Pierre Camus (1584-1652), la poétique d'un évêque romancier*, Paris, Honoré Champion, 1999, p. 31-36) remarque pourtant, et

par la variété de leurs formes littéraires. Analysant en détail ces dernières, Jean Descrains distingue les traités, les dialogues, les chapitres, les lettres et les poésies⁷. Le problème de la jalousie apparaît bien évidemment dans le *Traitté des passions de l'ame*. Il fait alors l'objet exclusif d'un chapitre constituant lui-même un argument particulier dans un raisonnement plus vaste. En l'occurrence, la jalousie est présentée comme un des effets de l'amour⁸. Le titre du chapitre s'intègre en fonction de sujet à la toute première proposition du texte, qui au reste s'articule aux chapitres précédents en en assurant la cohérence de l'argumentation⁹. Cependant, la lecture de ce chapitre, qui s'appuie presque uniquement sur l'intertexte biblique et qui compte moins de six pages de l'édition originale, se serait avérée décevante en matière de la jalousie, si l'auteur n'y avait pas inséré l'information suivante : « Or ce subject m'estant ja deux fois tombé entre mains, & en ayant discouru plainement, le renuoy me semblera plus propre que de courre la risque de retomber en quelque reditte importune »¹⁰.

Les éditeurs du *Traitté* signalent en note infrapaginale l'un des deux lieux auxquels Camus fait allusion, à savoir le chapitre VIII au livre IX du tome II des *Diversitez*, intitulé « De la Jalousie »¹¹. Il s'agit cette fois d'un texte bien plus substantiel, comptant dix-huit pages ; aussi la conception en est-elle tout à fait différente de celle du chapitre du *Traitté*. En effet, le Camus des premiers tomes des *Diversitez* rédige ses chapitres comme autant d'es-

avec justesse, que Camus, d'abord admiratif devant Montaigne, finit par prendre ses distances vis à vis de l'écriture de soi, projet narcissique qui flatte l'amour propre et éloigne de l'amour de Dieu ; c'est pourquoi, dans *Les Diversitez*, il va développer ce qui à ses yeux fait défaut aux *Essais*, c'est-à-dire le souci du lecteur et la dimension morale. Jean Descrains (*Jean-Pierre Camus (1584-1652) et ses Diversitez (1609-1618), ou la culture d'un évêque humaniste*, Lille, Atelier National de Reproduction des thèses, Université Lille III, 1985, T. I, p. 472-486) a déjà souligné, mais moins fort, la réserve de Camus devant l'écriture de soi caractéristique de Montaigne ; toutefois, il a aussi relevé l'apparent désordre du discours montaignien, sa brièveté et la présence, dans les *Essais*, de thèmes licencieux – autant de traits discursifs qui, selon l'évêque, ne conviennent pas à un homme d'Église. Cf. M. Bombart, « La parole et le livre. Camus orateur et auteur selon le "Jugement des *Essais* de Michel de Montaigne" et la *Conférence académique* », *Dix-septième siècle*, n° 251, 2011/2, p. 279-285, ici p. 280-283.

⁷ J. Descrains, *Jean-Pierre Camus (1584-1652)...*, p. 119-122.

⁸ Après l'union, la transformation et l'extase, et avant la langueur.

⁹ « Est encores vn autre effect d'Amour » ; J.-P. Camus, *Traitté des passions de l'ame...*, p. 188.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Les Diversitez de messire Jean Pierre Camus, Evesque et Seigneur de Belley*, Paris, Claude Chappellet, 1609, T. II, Liv. IX, chap. VIII, « De la Jalousie », f° 374 r° – 383 r°. Toutes les références ultérieures à cette édition dans le corps du texte : Il suivi du numéro de feuillet.

les considérations initiales terminées, l'évêque écrit : « Jettons nous donc dans les exemples » (II, 376 v^o). Il est certes difficile de trancher si le goût de l'exemple lui vient de Montaigne ou de Sénèque¹², mais une chose est sûre : c'est que le nombre d'hypotextes monte ici jusqu'à une vingtaine. Selon toute apparence, Camus trouve dans le sujet, c'est-à-dire les effets malheureux de la jalousie, « espouvantablement barbares », une opportunité pour mettre à profit ses connaissances d'humaniste et alléguer en notes à la marge les sources qu'il estime comme preuves des vérités qu'il défend. Il réécrit des historiens, comme Plutarque, Pline ou Tacite ; des poètes tragiques, Euripide et Sénèque, mais aussi Ovide, Érasme et Poggio Bracciolini dont une des *Facéties* (n^o CCXXV – un jaloux se châtre pour s'assurer que son épouse, si jamais elle enfante, est coupable d'infidélité) lui offre un exemple suspect : « Ce conte assez vain, comme sont plusieurs de cet auteur, ne meritoit pas autrement de tenir rang entre les choses serieuses, n'estoit qu'on peust remarquer par là d'étranges effets de Jalousie aux esprits foibles et bas » (II, 378 v^o). Camus reconnaît que l'historiette n'est pas très réelle, mais en même temps ne s'empêche pas de la rappeler en raison de la singularité des effets de la jalousie ; voilà donc une justification suspecte elle aussi, qui pêche par un défaut de logique. Les exemples qu'il rapporte ont presque toujours la forme de paraphrases¹³ et concernent tantôt les coutumes de diverses nations¹⁴, tantôt les événements singuliers advenus à des personnages historiques ou littéraires célèbres. Dans ce dernier cas, le lecteur est en présence de brefs récits qui ne doivent pas seulement s'ériger en preuves de la thèse retenue¹⁵ ; ils constituent aussi des miroirs dans lesquels nous pouvons nous voir et, en

¹² Parmi les sources d'emprunts de Camus, Jean Descrains (« Les *Diversités* de Jean-Pierre Camus », in J. Descrains, *Essais sur Jean-Pierre Camus*, Paris, Klincksieck, 1992, p. 28) souligne la présence « écrasante » de Sénèque, grâce essentiellement aux *Lettres à Lucilius*. Voir aussi J. Descrains, *Jean-Pierre Camus (1584-1652)...*, p. 351-355. Sénèque aurait appris à Camus que « l'enseignement moral était bien plus efficace par les exemples concrets que par la démonstration et les préceptes abstraits » ; J.-P. Camus, *L'Amphithéâtre sanglant* [1630], éd. S. Ferrari, Paris, Honoré Champion, 2001, Introduction, p. 42 ; plus efficace, car fondé sur le plaisir : « ...La nature de l'Exemple est telle, que tousjours la force qu'elle a de persuader est accompagnée de delectation, davantage pour faire concevoir quelque chose à un homme par preceptes, il faut une longue suite de temps et de paroles, par Exemples rien de plus bref et energique » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. I, Paris, Claude Chappelet, 1609, Liv. I, chap. IX, « De l'exemple », f^o 63 v^o.

¹³ Excepté les tout derniers exemples qui sont des citations de sentences ou de vers pathétiques.

¹⁴ On apprend ainsi que les Italiens, les Turcs, les Perses et les Thraces étaient particulièrement jaloux ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. II..., f^o 376 v^o – 377 r^o.

¹⁵ L'évêque écrit : « nous y verrons l'image de la cause, comme nous jugeons de l'ouvrier par l'ouvrage » ; *Les Diversitez*, T. II..., f^o 376 v^o.

nous voyant, nous connaître nous-mêmes¹⁶. Car leurs protagonistes, individualisés grâce à leur identité et à leur destin particulier, sont des figures avec lesquelles nous pouvons aisément nous identifier. Camus voit dans la matière narrative du récit spéculaire un moyen de faire comprendre ses idées ; un moyen particulièrement efficace, parce que l'exemple exploite les ressources de la fiction littéraire – tenue certes pour vraie, mais combien suggestive !

Il est encore un autre lieu dans *Les Diversitez*, passé sous silence par les éditeurs du *Traité*, qui soulève lui aussi le problème de la jalousie : c'est la lettre XXI au livre XXVIII du tome VIII, intitulée « D'un jaloux »¹⁷. Le texte s'étend ici sur trente-deux pages et représente ainsi la méditation camusienne la plus longue sur cet affect. Elle revêt en même temps la forme la plus libre ; adressée à un destinataire de fiction, la lettre constitue une étude de cas détaillée qui se souvient probablement de la casuistique scolastique. Genre à la mode depuis les épîtres familières de la Renaissance, elles-mêmes inspirées de Cicéron, les lettres « présentent bien des avantages sur les chapitres : elles proposent des solutions à des cas concrets et s'adressent à des destinataires inconnus dans lesquels le lecteur, qui a, lui aussi, ses problèmes, peut se retrouver »¹⁸. La réflexion de Camus s'y développe de façon plus spontanée que dans les formes précédemment envisagées, elle est plus intime, plus nuancée, passant d'un point de vue à un autre, parfois contraire, illustré chacun non plus d'une paraphrase, mais d'une citation précise et ponctuelle, presque toujours en latin. Aussi l'auteur abandonne-t-il ici l'exemple narratif au profit de la sentence¹⁹

¹⁶ « ...Tout ainsi que nous voyons nos yeux dans les prunelles de ceux d'autrui, ainsi en la manière de vivre des autres nous nous devons représenter la nostre » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, t. I..., f° 64 r°.

¹⁷ *Les Diversitez de messire Jean Pierre Camus, Evesque et Seigneur de Belley*, Paris, Claude Chapellet, 1613, T. VIII, Liv. XXVIII, Lettre XXI, « D'un jaloux », p. 80-111. Toutes les références ultérieures à cette édition dans le corps du texte : VIII suivi du numéro de page.

¹⁸ J. Descrains, « Les *Diversitez* de Jean-Pierre Camus »..., p. 24. Pour une analyse plus détaillée de la lettre chez Camus voir J. Descrains, *Jean-Pierre Camus (1584-1652)*..., p. 199-212.

¹⁹ Par exemple : « Durum nam leuius fit patientia, / Quicquid corrigere est nefas » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. VIII..., p. 82 ; « Dure loi : mais la patience rend moins pénible tout ce que les dieux défendent de corriger » ; Horace, *Odes et Épodes*, texte établi et traduit par F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1967, Ode I, 24, p. 36, v. 19-20 ; « Nam nihil inuitae tristis custodia prodest, / Quam peccare pudet Cynthia tuta sat est » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. VIII..., p. 106 ; « La surveillance que l'on inflige à une femme lui est odieuse et ne sert à rien : celle que la pudeur retient, Cynthia, est suffisamment à l'abri de toute faute » ; Properce, *Les Élégies*, texte établi et traduit par D. Paganelli, Paris, Les Belles Lettres, 1961, Liv. II, 6, p. 44, v. 39-40 ; « Nos in uitium credula turba sumus » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. VIII..., p. 107 ; « tous, tant que nous sommes, nous sommes portés à croire le pire » ; Ovide, *Les Fastes*, T. 2 (Liv. IV-VI), texte établi, traduit et commenté par R. Schilling, Paris, Les Belles Lettres, 1993, IV, p. 13, v. 312.

et de l'amplification lyrique²⁰. Les références bibliographiques à la marge s'y font très rares, malgré quoi le lecteur peut déceler les ressources de l'écrivain, parmi lesquelles Juvénal, Horace, Catulle ou Properce, mais aussi le *Cantique des cantiques*. Au lieu de constituer des entités argumentatives suffisantes, comme les exemples narratifs du chapitre « De la jalousie », les citations utilisées dans la lettre se greffent sur le corps du texte pour en souligner les accents didactiques et poétiques. Côté enseignement, Camus ne cache pas son intention particulière : « quelqu'un atteint de cette playe passant les yeux par icy, s'en pourra servir pour y faire un emplâtre à son mal » (VIII, 111). Le jaloux, réel ou potentiel, pourra lire la lettre et se nourrir soit des analyses auctoriales, soit des sentences morales qu'elles ont intégrées. Côté poésie, l'auteur rapporte des citations dont le seul intérêt réside dans leur fonction ornementale, purement esthétique, parmi lesquelles un passage émouvant de quarante-huit vers italiens, pris à *l'Orlando furioso*, Chant XXXI, de l'Arioste, qui est une variation lyrique sur le thème de la souffrance causée par la jalousie dans un cœur amoureux. Ces huitains de l'« excellent Poète Italien » auraient inspiré à l'évêque la conception de sa lettre : c'est en s'appuyant sur eux, écrit-il, qu'il « bastissoi[t] tout ce caprice » (VIII, 108), ce dernier mot étant un terme générique

²⁰ Par exemple : « factum est in partibus illis / Quas sinus abscondit », J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. VIII..., p. 81 ; « elles ont aussi leur destin, ces parties que dissimulent les plis des vêtements » ; Juvénal, *Satires*, texte établi et traduit par P. de Labriolle et F. Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1967, Satire IX, p. 116, v. 32-33 ; « Vidi ego quod fuerat primo medicabile vulnus / Dilatum longae damna tulisse morae » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. VIII..., p. 96 ; « J'ai vu des plaies d'abord faciles à guérir et qu'on différerait de soigner faire payer cette longue négligence » ; Ovide, *Les Remèdes à l'amour. Les produits de beauté pour le visage de la femme*, texte établi et traduit par H. Bornecque, 2^e éd., Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 13, v. 101-102 ; « Saepe etiam Juno maxima coelicolum, / Conjugis in culpa fragrauit quottidiana » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. VIII..., p. 84 ; « Souvent Junon elle-même, la plus grande des habitantes du ciel, a dissimulé la colère qui l'enflammait contre son coupable époux » ; Catulle, *Poésies*, texte établi et traduit par G. Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, 1958, 68, p. 80, v. 138-139. Ce dernier exemple est très intéressant, parce qu'il montre moins un Camus féru de Catulle qu'un Camus pilleur de Montaigne. En effet, les derniers mots de la citation camusienne, 'fragrauit quottidiana', sont différents de ceux que relève l'édition des Belles Lettres, 'flagrantem condidit iram', variantes comprises. La forme utilisée par Camus apparaît en revanche dans les *Essais* (Montaigne, *Œuvres complètes*, textes établis par A. Thibaudet et M. Rat, Introduction et notes par M. Rat, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1962, Liv. III, chap. V, « Sur des vers de Virgile », p. 842). Simple coïncidence ? Non, car Montaigne y parle de la jalousie en termes qui rappellent de très près l'argumentation de Camus. La récupération de Montaigne par Camus a déjà fait l'objet de plusieurs études solides qui s'appuient essentiellement sur l'aveu explicite de l'évêque, la fameuse lettre à Achante (*Les Diversitez*, T. VIII..., Lettre CVII, p. 409-460). Mais il y a aussi un Camus dissimulé qui réécrit Montaigne sans le dire, et c'est là un problème qui mérite d'être élucidé dans une étude à part.

qui exprime avec justesse la pensée camusienne en mouvement, étrangère à la rigueur logique, philosophique ou rhétorique. En effet, l'auteur s'y fait voir comme un dilettante, amateur de la littérature, et fier ignorant de la matière dont il traite. Il affirme avec insouciance : « pour moy je confesse, n'y cognoistre rien, et me felicite de cette ignorance ». Si quelqu'un lui demande un remède contre la jalousie, il va le prier de « consulter les mariez comme experts » ; et d'ajouter : « Je ne fus ny ne seray jamais moins jaloux » (VIII, 111). Attitude parfaitement conséquente à la définition de la passion, parce que celle-ci, on l'a vu plus haut, n'est ni bonne ni mauvaise, sa neutralité dispense donc Camus de discourir sur la thérapeutique²¹. Somme toute, la méthode d'investigation et le dispositif intertextuel font de la lettre une forme originale qui n'a plus rien de cet esprit de système qui organisait le chapitre du tome II. Il écrit : « J'allois traçant cette boutée et saillie d'esprit par forme d'essay ». C'est dire que la jalousie, placée dans un espace extérieur à son expérience individuelle, représente à ses yeux un objet intellectuel susceptible d'être envisagé dans un « essay » ou « caprice » dont l'un des avantages majeurs est de lui apporter du plaisir : « j'ay fait ce que je voulois d'avoir deslassé mon esprit par cet entretien avec une esgarée » (VIII, 111)²².

2. Définitions de la jalousie

Pour définir la jalousie, Camus part de son étymologie grecque. Le terme ζηλοτυπία dont dériverait le mot français, écrit-il, se compose de deux étymons : ζήλος, « zele, emulation », et τύπος, « beauté », extension vraisemblable de *type*, *modèle*, *parangon* étant l'incarnation d'un certain idéal. Cette étymologie lui permet de resserrer le lien entre la jalousie et l'amour – « ceste affection naist de l'amoureuse pointe que la beauté engendre » (II, 374 v^o) – et d'écarter les autres collocations : « ceux qui disent quelqu'un Jaloux de l'honneur, des biens et vertu d'autruy, ils parlent improprement » (*ibid.*), car il serait plus juste alors de parler de l'envie²³. La jalousie, précise-t-il, est un effet de l'amour.

²¹ Pour les médecins en revanche, qui abordent le problème des passions de l'âme les remèdes sont, après les causes et les symptômes, la dernière partie obligatoire de leurs traités. Voir par exemple P. Jacquolot, *op. cit.*, Liv. VII, chap. I-VI, p. 375-413.

²² Cf. l'analyse d'une autre lettre où l'évêque de Belley fait preuve d'une verve similaire : M.-D. Legrand, « Paysage et dévotion : "Des lettres affectées", dans les *Diversitez* (VIII, 108, 1613) de Jean-Pierre Camus », *Dix-septième siècle*, n° 251, 2011/2, p. 287-293.

²³ Cette distinction rappelle Aristote, *Rhétorique*, 1388a, 29 – 1388b, 30.

Mais de quel genre d'amour s'agit-il ? Se référant à Thomas d'Aquin²⁴, Camus distingue entre « amour d'amitié » et « amour de concupiscence », et la jalousie dont il entend parler en premier lieu découle de ce dernier. Il y observe alors un paradoxe manifeste, car l'amour par définition est l'amour de l'autre, « Philantropie », alors que la jalousie trahit l'amour propre, « Philautie ». D'où cette affirmation : « c'est une presumption qu'on a d'estre juste et seul digne possesseur de la chose aymée, sans qu'elle se puisse communiquer à autrui » (II, 375 r°). En tant qu'effet du désir charnel la jalousie peut, selon l'évêque, être comparée à l'instinct chez les animaux qui luttent entre eux pour s'accoupler à la femelle ; mais la supériorité des bêtes consiste dans le fait que, le rut passé, leur « jalousie » passe aussi, alors que chez les hommes c'est un état permanent.

À partir de cette définition logique, exempte de toute évaluation, qui rattache la jalousie au désir de possession exclusive de l'objet aimé, Camus va procéder à une description plus détaillée, riche cette fois en termes axiologiques, en se posant deux questions : qu'est-ce que la jalousie ? et quels en sont les effets ? Le *Traitté* apporte une poignée de réponses à la première de ces interrogations :

94

peste de l'Amour, sa ruine, sa mortelle ennemie, vne haine furieuse, et aueugle plustost qu'une bien-veillance, vne rage frenetique prouenant plustost de l'imperfection de celui qui en est atteint, que de bien qu'il veuille à l'object aymé. Que c'est une fieure soupconneuse, vn soucy cuisant, vn ombrage troublefeste, vn caprice bizarre, à qui tout sert d'aliment, nulle excuse de remede, vne deffiance coupe-gorge d'amitié [...] s'il prouient de l'Amour, c'en est l'excrement, & le chile, & comme les champignons, vne pourriture plustost qu'une production naturelle (*Traitté*, 188).

Variation rhétorique sur le thème de la jalousie, ce fragment puise son énergie persuasive dans les figures : la métaphore, la comparaison et l'antithèse ; dans le registre univoquement dépréciatif et le rythme rapide des propositions qui scandent les différentes facettes de l'affect. Les jugements de valeur y trouvent aussi une assiette scientifique avec les termes tels que « rage frenetique », « fieure », « l'excrement, & le chile », empruntés au vocabulaire médical, qui font de la jalousie un véritable état pathologique.

En analysant de plus près l'affect en question, l'auteur note aussi l'étrange proximité entre deux choses que l'on aurait tendance à considérer comme des contraires : « C'est grand cas que les deux bouts plus esloignez ayent toutefois des confins si proches et contigus, du bien au mal, de l'amour à la hayne » (II, 382 r°).

²⁴ Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, trad. F. Lechat, 3^e éd., T. V, Paris, Louis Vivès, 1874, quest. XXVI, art. IV, p. 10-12.

« Aveugle et forcené élanement de l'âme », la jalousie est proche de la colère, puisque toutes les deux s'expriment par la fureur. Celle-ci pourtant est nettement moins dangereuse, car elle est brève, consiste dans un excès momentané qui, une fois passé, permet à l'individu de reprendre le contrôle de lui-même, alors que l'autre s'empare de l'être tout entier, le « précipite à des desseins desesperés » (II, 376 r^o et v^o) et le tient sous sa dépendance durant un laps de temps indéterminé. Parmi les symptômes les plus apparents de la jalousie Camus range le dysfonctionnement de la raison laquelle joue un rôle décisif dans sa pensée. L'homme privé de sa faculté rationnelle est incapable de comprendre et de juger le réel de façon lucide : « passez les limites de la raison, ce n'est qu'un vague infiny, il n'y a plus de bornes, il n'y a plus que d'extravagantes et desesperées conceptions » (II, 379 r^o). La jalousie cause dans son âme d'énormes dégâts, éveille en elle démons et fantômes : « elle enfante de merveilleux prodiges ès esprits plus solides et forts, excitant de terribles brouilleries ès cerveaux mieux timbrez et plus sages » (II, 380 r^o – v^o). De plus, le soupçon attise chez le jaloux une curiosité morbide qui lui fait rechercher ce qu'il craint de découvrir²⁵ ; et puisqu'il interprète à tort les choses qu'il voit en croyant au mal sans réserve, le voici près de perpétrer des actes que, revenu à la raison, il ne manquera pas de regretter.

3. L'expérience de la jalousie

Les définitions qu'on vient de voir cernent la jalousie d'un point de vue théorique. Reste le point de vue « pratique », si l'on peut utiliser ce mot, c'est-à-dire l'expérience que l'individu fait de la jalousie. De la cause on passe ainsi à l'effet. Dans « D'un jaloux », l'auteur signale que la souffrance est le résultat le plus sensible de la jalousie : « Quand une fois ce mal s'empare d'un cerveau : c'est grande pitié, comment il le bourrelle, et tyrannise, cruelle fièvre à qui plus de choses servent d'entretien, moins de remede, tout cela fait entrer en caprice, et l'ombre mesmes » (VIII, 84). Et, dans le chapitre « De la jalousie », il en précise plusieurs autres :

c'est en l'amour charnel, ou de concupiscence, que se font les tintamarres et bourrasques de la cruelle Jalousie : c'est de là que naissent tant de tempestes ès esprits :

²⁵ « ...Je trouve très-ineptes ces recherches si exactes, que font aucuns de la probité ou mauvaistié de leurs femmes : la curiosité est pestilente partout, principalement icy ; car pourquoy chercher ce que vous ne voudriez pas trouver ? sotté humeur qui cherche à s'enfermer de son propre glaive » ; J.-P. Camus, *Les Diversitez*, T. VIII..., p. 108.

[...] mille espineuses circonspections l'environnement, riottes, mespris, castilles, soupçons, desplaisirs, desdains, caprices, bizarreries, sont les entretiens et saupicquets de cet amour volage, feu de paille ondoyant et divers, victime de l'inconstance (II, 376 r^o).

Sans le dire expressément, Camus invite le lecteur à observer la vie de couple. On n'y trouvera, dit-il, que cris, querelles et disputes, bref, la désagrégation de l'union conjugale. Les conjoints pourront-ils survivre à cet enfer sur terre ? Pour l'instant rien n'oblige à en douter, mais les exemples qui suivent vont vite combattre cette impression initiale. Héros du Livre 7 des *Métamorphoses* d'Ovide, Céphale et Procris²⁶, donnent lieu à une réflexion sur cette passion chez les femmes. Jalouse de son mari, Procris se cache dans les buissons pour l'épier ; mais elle fait remuer les branches et « Cephale croyant que ce fust quelque beste sauvage, la tua d'une fleche ». Effet d'un hasard tragique chez le poète latin, ce dénouement, acquiert, aux yeux de l'évêque, une valeur morale et devient une « punition inopinée de sa Jalouse curiosité » (II, 377 v^o). Exemple similaire : « Plutarque tire de Parthenius [...] une histoire assez conforme à celle-là »²⁷ (*ibid.*). Cette fois, la femme jalouse, Leucone, épiant son mari, se fait déchirer par les chiens de chasse de celui-ci. Incapable de se consoler après cette perte, Cyanippus fait construire un bûcher funéraire pour son épouse où il brûle ses chiens et où il se précipite lui-même. Les récits subséquents mettent sur scène femmes et hommes jaloux qui, par soupçon ou par vengeance – Camus ne manque pas de rappeler l'histoire de Médée abandonnée par Jason (II, 382 r^o – v^o)²⁸ –, commettent des actes tragiques. Et c'est là, le premier message de l'évêque : l'extrême jalousie empêche l'individu de vivre une vie saine et vertueuse et le conduit à faire mourir ceux qu'il aime.

96

²⁶ Ovide, *Les Métamorphoses*, T. 2 (Liv. VI-X), texte établi et traduit par G. Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, 1965, p. 51-58, v. 661-865.

²⁷ *Les Œuvres morales et meslees de Plutarque*, trad. Jacques Amyot, Paris, Michel de Vascosan, 1572, « Collation abbregee d'aucunes histoires Romaines avec autres semblables Grecques », f^o 489 r^o. Camus a visiblement oublié que ce recueil d'abrégés d'histoires était un apocryphe attribué à Plutarque. En effet, l'introduction au chapitre contient cette note sur un ancien manuscrit : « En la marge d'un vieil livre escrit à la main, ces paroles Grecques se treuvent : Ce livre ne fut jamais de Plutarque autheur excellent et sçavant, mais de quelque escrivain vulgaire, et ignorant de l'art de Poësie et de Grammaire » ; f^o 486 r^o. Mais selon toute évidence l'évêque, qui connaît les prénoms des deux protagonistes, Cyanippus et Leucone, ne s'est pas contenté de lire l'anecdote en question dans *Les Œuvres morales et meslees*, où seul celui du jeune homme est signalé. Il a dû consulter aussi le *Περὶ Ἐρωτικῶν Παθημάτων* de Parthénios de Nicée, publié en français au XVI^e siècle (*Les Affections d'Amour de Parthenius Ancien, Auteur Grec, jointes Les Narrations d'Amour de Plutarque*, trad. Jehan Fournier, Lyon, Mace Bonhomme, 1555 ; notre anecdote se trouve au chap. X, « De Leucone », p. 40-42), où apparaissent les deux prénoms.

²⁸ Camus rapporte cette histoire d'après la tragédie de Sénèque.

C'est pourtant la lettre « D'un jaloux » qui plonge le lecteur au cœur du vécu. La forme, nous l'avons vu, privilégie l'analyse d'un cas particulier, potentiellement proche du lecteur. Le destinataire de la lettre en question vient de célébrer les épousailles de sa sœur avec « un homme sage, riche, et de qualité fort avancée, quoique d'âge un peu disproportionné à sa jeunesse » (VIII, 80). Hélas, plusieurs mois après le mariage, le vieillard devient « si cruellement jaloux, qu'il en perd le sens, et si barbare vers elle, qu'il ne se peut imaginer aucun traitement si rude, que celui où elle est réduite » (*ibid.*). C'est avec étonnement que Camus note aussitôt un double paradoxe dans la nature humaine. D'un côté, il semblerait qu'un individu de la condition du héros, sage et expérimenté, devrait être à l'abri d'un affect aussi futile : « C'est merveille comme un homme si prudent, et avisé, et d'âge si meur, que la folie y est et interdite et ridicule, se soit peu laisser emporter à ceste inepte frenaisie, et sottie passion » (VIII, 80-81). De l'autre côté, on pourrait à la limite justifier la jalousie causée par une femme légère et infidèle ; or, l'épouse du vieillard est un modèle de vertu et jouit d'une réputation impeccable.

Après quelques réflexions sur la nature de la jalousie – elle est pire que la mort ! – Camus en vient à plaider la cause de la femme. La jalousie issue de la haine, dont on a vu tout à l'heure combien elle est proche de l'amour, cause à une femme vertueuse une douleur qui blesse le sens de l'équité :

97

ce qui creve davantage le cœur à une femme, est quand la haine luy vient de son mary, de qui seul elle peut, et doit esperer de l'amour, et le mauvais traitement d'où elle attendoit toute félicité, contentement et aise : il faut advouer que c'est là une playe merveilleusement douloureuse à une honneste femme, qui choisiroit plustost la mort que de forligner de son honneur (VIII, 84-85).

Car le mari n'est-il pas celui dont elle devrait attendre tout bien ? Quand le jaloux cherche un remède aux prétendues infidélités de son épouse, enfermer celle-ci à la maison n'est pas une bonne solution :

c'est de vray un acte desplaisant, mais qui retombe plus au blâme du geollier, que de la prisonniere, barbare et felon courage, et plustost bassesse de cœur à luy, de persecuter ainsi fierement l'innocence, et fouler aux pieds les tendres et flouettes douceurs d'un lien, qui ne devrait respirer que la dilection, et la mutuelle bienveillance (VIII, 86).

Mais se tromperait celui qui verrait en Camus un partisan du progrès social. Non, l'évêque change maintenant de point de vue et développe l'hypothèse selon laquelle la femme aurait provoqué la jalousie du mari par sa manière d'être en société. Peut-être qu'il a découvert en elle un « grand desir de paroistre aux yeux d'autruy, plus qu'aux siens » ? Elle a peut-être manifesté « un furieux appetit de trotter, et courir en diverses

visites » ? ou revêtu des habits indignes d'« une matrone exemplaire » ? Ou, qui pis est, elle a pratiqué le « jargon des yeux » pour goûter au « contentement d'être muguetée et courtisée par des mignons » ? Ces conjectures pourraient déjà faire du souci à une « teste bien saine » ; mais le vieillard, héros de la lettre, devrait s'en inquiéter bien plus. Il suffit qu'il pense à « sa laideur naturelle causée par les ans, confrontée avec la beauté de sa compagne » ; à ses maladies opposées à « la santé de sa partie », à sa faiblesse, enfin (VIII, 87). Là, quand le lecteur s'attend à une défense absolue du pauvre vieillard, Camus prépare un autre revirement. Ce dernier, écrit-il, connaissant tous ces inconvénients, aurait dû éviter d'imposer à la jeune fille « un si disconvenable joug, et si mesadvenant à son aage » (VIII, 87-88). Suit une longue digression sur les dangers du monde. Les jeunes femmes, y lit-on, sont particulièrement sujettes aux tentations de la chair. Les unes, de complexion plus fragile, ont un cœur embrasé de mille passions qu'elles voudraient voir assouvies. Les autres, douées d'une vertu ferme, se font assiéger par des soupirants – « des diables, en forme d'hommes (car comment peut-on mieux appeler ces tentateurs de la pudicité des femmes mariées ?) » (VIII, 100) – qui prodiguent à leur adresse d'infinis compliments et, à force d'entendre les aveux sans cesse réitérés de leur fiévreuse affection, elles finissent par céder à l'amour. C'est dans des cas pareils, poursuit l'auteur en réinterprétant le thème qu'il a déjà abordé, que le mari intervient avec prudence : il enferme son épouse à la maison. Force est alors de dire qu'« il l'a retirée de la mer du monde où elle perissoit tous les jours, pour la mettre à un port de salut, et à sauveté » (*ibid.*). Cette apparente violence relève au reste des prérogatives maritales sanctionnées par la loi de l'Ancien Régime : « c'est user, non abuser de la puissance, que les loix luy donnent sur elle, il luy doit adherer, non pour l'adorer, ou la traiter en servante, mais pour la chérir, l'ayder et la conduire » (VIII, 96-97). Si Camus reprend à son compte les clichés de l'époque concernant la supériorité de l'homme sur la femme, c'est pour pousser sa réflexion encore plus loin et, paradoxalement, problématiser l'idée de la jalousie : « si un homme comme sage pilote, retire et destourne sa femme de si dangereux escueils, de si perilleuses Syrtes, il sera tenu pour jaloux ? *absit* » (VIII, 101). Cependant, ce n'est pas son dernier mot sur la question. Car, selon un autre point de vue, le fruit défendu est celui qu'on savoure le plus. Le vieillard qui confine son épouse entre quatre murs commet une grave erreur, vu que « principalement les femmes ne sont jamais tentées que par la deffence, tesmoin nostre premiere mere » (VIII, 105).

Comme on peut le voir, la réflexion de Camus sur l'expérience de la jalousie constitue un exemple de la casuistique, et ceci dans deux sens : d'un côté, c'est l'étude d'un cas, relation conjugale du vieillard et de sa

jeune épouse ; de l'autre, c'est une étude de cas, permettant d'envisager cette relation depuis plusieurs perspectives possibles. L'évêque y adopte tantôt le point de vue de l'homme, tantôt celui de la femme, ou encore celui d'un observateur des coutumes de son temps. Il résulte de cette démarche nuancée un patchwork d'anthropologie et de philosophie morale. Certes, l'évêque ne tranche pas la question, mais, on l'a vu, tel n'est pas son dessein. Toutefois, il termine son essai par une note dont l'accent personnel est hors de doute : « Tout ce que je plains en cecy, est que quand ceste zizanie se mesle dans un amour conjugal, elle gaste tout, et laisse tousjours après la guerison de la playe, une cicatrice puante, et aisée à se r'ouvrir » (VIII, 108).

4. Discours évangélique sur la jalousie

L'intention majeure des *Diversitez* est d'ordre religieux, l'évêque voulant par ses écrits faire revenir le lecteur mondain à l'amour de Dieu. Ainsi, par exemple, le Livre VIII du tome II porte tout entier sur la nature de Dieu ; le tome V, composé d'un seul livre, le XVII, concerne les « Beattitudes Evangeliques » ; et l'on pourrait sans doute démontrer que presque l'ensemble des *Diversitez*, quel que soit le thème d'un chapitre donné, est conçu de manière à édifier le lecteur²⁹. Or, la jalousie telle qu'on l'a envisagée jusqu'à maintenant est étudiée par Camus dans un contexte profane qui en dénonce la mauvaise application. Alors, il n'est pas étonnant que l'évêque se penche aussi sur le bon usage de cette passion qu'il développe aussi, amplement, dans ses *Homélie spirituelles sur le Cantique des Cantiques* (1620)³⁰. Il le signale déjà dans la lettre, quand il affirme : « Dieu mesmes pour l'extreme et excessif amour qu'il nous porte, s'appelle jaloux en sa

²⁹ Presque, car la lettre « D'un jaloux », étudiée plus haut, est plus un divertissement intellectuel qu'un discours évangélique ; et il semble bien probable qu'elle ne soit pas un cas isolé. Mais en général, les critiques soulignent cet aspect de l'œuvre camusienne. La Charité, amour de Dieu, est le principe de création chez Camus ; J. Descrains, *Jean-Pierre Camus (1584-1652)...*, t. I, p. 133-140 ; et le même critique précise plusieurs années plus tard (« Quelques aspects de Jean-Pierre Camus écrivain », in J. Descrains, *Essais sur Jean-Pierre Camus...*, p. 16) : « polygraphie, homélie, romans, nouvelles, ne sont que des moyens diversifiés au service d'une même cause : la rénovation catholique proposée par le concile de Trente ». Sur l'écriture étant un prolongement de la prédication voir S. Robic-de Baecque, *op. cit.*, p. 21-30.

³⁰ M. Bertaud, « Des écrits de spiritualité aux romans : le Dieu jaloux selon Jean-Pierre Camus (1584-1652) », *Revue d'Histoire et de Philosophie religieuses*, 60, n° 2, 1980, p. 181-196, ici p. 183-188.

loy » (VIII, 101). Mais ce n'est ici qu'une idée isolée, fondue dans un cadre intellectuel différent. Pour trouver un développement plus large sur la jalousie de Dieu, qui sera une illustration du premier commandement, il faut se reporter au chapitre respectif du *Traitté*. Celui-ci se construit autour d'une antithèse entre la mauvaise et la bonne jalousie. Il commence, on l'a vu, par une série de brèves définitions négatives de cette passion de l'âme. Cette série va servir par contraste à introduire la définition positive, la jalousie de Dieu.

Bien sûr, Camus est conscient du fait que cette expression ne doit être prise qu'au sens métaphorique, car le mot « semble sonner quelque sorte d'agitation, d'esmotion, de fieure & de trouble, choses qui ne peuvent tomber en Dieu » (*Traitté*, 189). Puis, armé du *topos* vétérotestamentaire, il déclare : « ce bon Dieu ne desdaigne point de se dire espoux de nos ames, aussi se porte-il vers elles d'une affection ialousement maritale » (*ibid.*). Affaiblissant ses protestations initiales, l'évêque fait de Dieu une entité mimétique qui « imite en son progrez les mesmes conduittes, & strata-gemes d'un mary qui est en cervelle de sa femme » (*ibid.*). C'est ainsi que le Seigneur écoute ses rapporteurs qui Le renseignent sur les inclinations de l'âme surveillée, se cache pour contrôler ses attitudes, fait semblant de s'absenter pour revenir aussitôt et la surprendre en flagrant péché, se déguise pour confirmer ou infirmer ses soupçons sur elle ; pour gérer sur sa condition morale, Il lui envoie des délégués : les pasteurs qui vont la corriger et conduire ; les docteurs qui vont lui apprendre les volontés divines ; les confesseurs qui vont la purger des immondices spirituelles. *Last but not least*, on ne peut que s'imaginer la terrible vengeance de Dieu quand Il imite la conduite de l'époux trompé, et partager la surprise que l'ensemble de cette démonstration inspire à Jean Descrains³¹ : « le mary s'il surprend l'adultere avec sa femme, il tue sans remission, & luy pardonnent les loix à cause de l'indignité de l'outrage qui luy est fait, et de la iuste douleur qui le transporte » (*ibid.*, 191).

Reprenant les idées de François de Sales, Camus insiste sur la bonté de la jalousie de Dieu : « tandis que les créatures sont en proie à une "jalousie de convoitise", le Créateur éprouve une "jalousie de souveraine amitié", qui ne concerne pas le bien que l'âme pécheresse lui refuse, mais celui dont elle se prive en ne l'aimant pas »³². Mais, dans le projet d'édification camusien, la jalousie de Dieu n'est pas l'expression d'un amour inconditionné du Créateur pour sa créature. À cause de la comparaison avec le mari jaloux, Dieu acquiert les traits d'un être dépressif en quête continue de preuves de la culpabilité de l'homme. La créature à son tour, ainsi soumise

³¹ J. Descrains, *Jean-Pierre Camus (1584-1652)...*, t. I, p. 329.

³² M. Bertaud, *op. cit.*, p. 187.

à la stricte surveillance, peut au contraire sentir un frisson d'épouvante sur son dos. Ici, le message de Camus augmente son potentiel moral et s'investit dans la propagande catholique consécutive au concile de Trente³³.

*

Jean Descrains affirmait sur le concept des passions chez Jean-Pierre Camus : elles « sont un don de Dieu, et, bien réglées par la raison, elles font de bons individus et de bons citoyens »³⁴. L'étude de la jalousie qui vient d'être faite ne confirme pas forcément cette opinion. En effet, la lecture des quelques dizaines de pages que l'évêque consacre à cet affect produit une impression assez univoque : dans le cas de l'être humain, c'est une perturbation de l'âme de fond en comble négative. Autour d'une définition précise, 'désir de possession exclusive de l'objet aimé', que ne dédaignerait pas la psychologie moderne, Camus tisse un réseau d'idées et d'images qui circonscrivent la jalousie issue de la concupiscence. Ce type de jalousie réapparaît dans la représentation de la vie d'un couple ; privé de raison, le jaloux souffre alors et fait souffrir sa conjointe au point de transformer leur existence en un véritable enfer sur terre qui risque de se perpétuer jusqu'à leur mort. Le même type se manifeste enfin dans les conséquences extrêmes, tragiques, quand le jaloux subit ou cause la mort à un être cher. Est-ce à dire que la jalousie ne peut être que mal réglée ? Non, dans un sens la jalousie ne peut être ni bien ni mal réglée, parce qu'elle est un effet de l'amour ; quand elle en vient à maîtriser l'individu, c'est que l'amour a été mal réglé. Mais Camus complique les choses : soucieux de symétrie, il introduit la notion de jalousie positive qu'il rapporte au Seigneur, amoureux de l'âme pécheresse et désireux de la conduire au salut au prix de quelques démarches dignes d'un mari jaloux. Or, selon la logique camusienne, la créature qui réussit à bien régler son amour, c'est-à-dire à le convertir en Charité, amour de Dieu, devrait pouvoir aussi vivre la bonne jalousie. Mais il faudrait alors qu'elle se mette à épier son céleste époux pour tester Sa fidélité, chose absurde en soi. La représentation de la jalousie de Dieu, par ailleurs quelque peu puérile, résulte sans doute du goût de l'évêque pour sa classification dichotomique des affects ; elle révèle en

³³ « Le *Traité* a ainsi une dimension polémique et conjoncturelle, à court terme, explicitement dirigée, conformément aux positions du Concile de Trente, contre les protestants » ; J.-P. Camus, *Traité des passions de l'âme...*, Introduction, p. 30. Mais les protestants pouvaient-ils vraiment se sentir effrayés par cette représentation d'un Dieu personnifié aux traits anthropomorphiques intolérables ? Il ne le semble pas. Il semble plutôt que ce chapitre soit adressé aux ouailles égarées de l'Église catholique.

³⁴ J. Descrains, « Les *Diversités* de Jean-Pierre Camus »..., p. 27.

même temps un excès de zèle évangélique qui nuit à la force persuasive du discours – car en suivant l’optique de l’écrivain le lecteur est amené à penser la fausse hypothèse de la créature jalouse de son Créateur. Il reste que, malgré cette faiblesse argumentative, la réflexion de Camus sur la jalousie est riche en couleurs et s’exprime par divers genres – chapitre, lettre, chapitre d’un traité – qui permettent de découvrir une écriture protéiforme révélatrice d’un talent littéraire indéniable. Pour terminer, il est opportun de rappeler que le *Traité des passions de l’ame* constitue un protocole de lecture des fictions camusiennes, un fondement théologique et psychologique de l’enseignement de la Charité³⁵. Alors, muni de cette étude de la jalousie, on voudrait maintenant « se jeter dans les exemples », ceux de Camus, les histoires dévotes. Quelques jalons ont déjà été posés³⁶, mais le problème, surtout – à en croire l’éditeur de *L’Amphithéâtre sanglant*³⁷ –, dans le cadre du récit bref, demeure toujours un vaste champ inexploité. Pourtant, faute de place, ce sera pour une autre fois.

Bibliographie

102

- Affections d’Amour de Parthenius Ancien, Auteur Grec, jointes Les Narrations d’Amour de Plutarque [Les]*, trad. Jehan Fournier, Lyon, Mace Bonhomme, 1555
- Bertaud, Madeleine, « Des écrits de spiritualité aux romans : le Dieu jaloux selon Jean-Pierre Camus (1584-1652) », *Revue d’Histoire et de Philosophie religieuses*, 60, n° 2, 1980, p. 181-196
- Bombart, Mathilde, « La parole et le livre. Camus orateur et auteur selon le “Jugement des *Essais* de Michel de Montaigne” et la *Conférence académique* », *Dix-septième siècle*, n° 251, 2011/2, p. 279-285
- Camus, Jean-Pierre, *Les Diversitez*, T. I, Paris, Claude Chappelet, 1609
- Camus, Jean-Pierre, *Les Diversitez*, T. II, Paris, Claude Chappelet, 1609
- Camus, Jean-Pierre, *Les Diversitez*, T. VIII, Paris, Claude Chappelet, 1613
- Camus, Jean-Pierre, *[Les] Diversitez*, T. IX, Liv. XXXI, Paris, Claude Chappelet, 1614
- Camus, Jean-Pierre, *Traité des passions de l’ame*, éd. crit. Max Vernet et Élodie Vignon, Paris, Classiques Garnier, 2014
- Camus, Jean-Pierre, *L’Amphithéâtre sanglant* [1630], édité par Stéphan Ferrari, Paris, Honoré Champion, 2001
- Catulle, *Poésies*, texte établi et traduit par Georges Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, 1958
- Descrains, Jean, *Jean-Pierre Camus (1584-1652) et ses Diversitez (1609-1618), ou la culture d’un évêque humaniste*, Lille, Atelier National de Reproduction des thèses, Université Lille III, 1985, t. I-II

³⁵ S. Robic-de Baecque, *op. cit.*, p. 105-115.

³⁶ M. Bertaud, *op. cit.*, p. 188-196.

³⁷ Il y aurait, dans le recueil, une douzaine de récits consacrés à la jalousie ; J.-P. Camus, *L’Amphithéâtre sanglant...*, Introduction, p. 126-129.

- Descrains, Jean, *Essais sur Jean-Pierre Camus*, Paris, Klincksieck, 1992
- Horace, *Odes et Épodes*, texte établi et traduit par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1967
- Jacquelot, Pierre, *L'Art de vivre longuement sous le nom de Médée*, éd. crit. Magdalena Koźluk, Paris, Classiques Garnier, 2021
- Juvénal, *Satires*, texte établi et traduit par Pierre de Labriolle et François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1967
- Legrand, Marie-Dominique, « Paysage et dévotion : “Des lettres affectées”, dans les *Diversitez* (VIII, 108, 1613) de Jean-Pierre Camus », *Dix-septième siècle*, n° 251, 2011/2, p. 287-293
- Montaigne, *Essais*, in *Œuvres complètes*, textes établis par Albert Thibaudet et Maurice Rat, Introduction et notes par Maurice Rat, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1962
- Œuvres morales et meslées de Plutarque [Les]*, trad. Jacques Amyot, Paris, Michel de Vasco-san, 1572
- Ovide, *Les Remèdes à l'amour. Les produits de beauté pour le visage de la femme*, texte établi et traduit par Henri Bornecque, 2^e éd., Paris, Les Belles Lettres, 1961
- Ovide, *Les Métamorphoses*, T. 2 (Liv. VI-X), texte établi et traduit par Georges Lafaye, Paris, Les Belles Lettres, 1965
- Ovide, *Les Fastes*, T. 2 (Liv. IV-VI), texte établi, traduit et commenté par Robert Schilling, Paris, Les Belles Lettres, 1993
- Properce, *Les Élégies*, texte établi et traduit par Dominique Paganelli, Paris, Les Belles Lettres, 1961
- Robic-de Baecque, Sylvie, *Le Salut par l'excès. Jean-Pierre Camus (1584-1652), la poétique d'un évêque romancier*, Paris, Honoré Champion, 1999
- Thomas d'Aquin, *Somme théologique*, trad. François Lechat, 3^e éd., T. V, Paris, Louis Vivès, 1874
- Trésor de la Langue Française informatisé (TLFi)* ; URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/> ; consulté le 10.08.2021

Notice bio-bibliographique

Witold Konstanty Pietrzak est professeur de littérature française de la Renaissance à l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Lodz. Il s'intéresse aux formes narratives brèves, à la rhétorique exemplaire et aux questions historiques de genre. Il travaille sur une édition critique de la *Continuation des histoires tragiques* de François de Belleforest.